

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMANDES

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux conditions de vente énoncées ci-après et aux prix figurant sur le catalogue de la saison en cours.

En cas d'articles manquants (car épuisés), des solutions de remplacement seront proposées, de vive voix et/ou par mail, en respectant au mieux les similitudes en terme de force, de variété, de prix... L'acceptation des dites solutions sera confirmée par mail.

LIVRAISONS

Les expéditions ont lieu en fonction de l'ordre d'arrivée des commandes. Ces livraisons, en fonction des contraintes techniques, météorologiques, ou des productions qui peuvent se présenter, pourront être sujettes à report, fractionnement ou réduction.

PRIX

Nos prix s'entendent départ H.T.. Ils sont majorés de la T.V.A. en vigueur au jour d'établissement de la facture (normalement T.V.A. = 10%), et n'incluent donc aucunement les frais de port et/ou d'emballage.

RECLAMATIONS

Pour être valable, toute réclamation dûment motivée doit nous être adressée dans les 3 jours qui suivent la réception de la marchandise.

GARANTIE DE REPRISE

La reprise des végétaux fournis dépend des soins donnés à l'arrivée, de la préparation du sol, des circonstances et de l'exécution de la plantation, ainsi que de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle ; pour ces raisons, non exhaustives, nous ne pouvons en assurer la garantie.

MODALITES DE PAIEMENT

Sauf accord préalable, le paiement doit être réalisé au plus tard 30 jours fin de mois. A défaut, le recouvrement sera effectué par traite domiciliée, frais en sus.

RESERVE DE PROPRIETE

La clause de réserve de propriété est applicable à toutes nos ventes. En conséquence, les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix. En outre, la remise de traites ne constitue pas un paiement, au sens de la présente disposition. En cas de litige, seuls sont compétents les tribunaux du siège de notre établissement.